

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 11 septembre 2020

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 04/09/2020

Présents : 23

Dont Présents non votants : 0

L'an deux mille vingt et le onze septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 2

Votants: 25

Pour: 25

Contre: 0

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Christian BIES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Josian CABROL, Thierry CAZALS, Catherine COMBES, Mariette COMBES, Béatrice FALCOU, Yves FRAISSE, Marie-Line GÉRONIMO, Jean-Louis LAFAURIE, Marie LORENTE, Pierre MATHIEU, Kléber MESQUIDA, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Marc FIDEL, Alain MOULY

Abstentions: 0

Représentés: Jean-Luc FALIP par Pierre MATHIEU, Martine GIL par Francis BOUTES

Présents non votants :

Excusés: Daniel BARTHES, Elisabeth DAUZAT, Daniel GALTIER, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Philippe VIDAL

Absents:

Objet: Désignation d'un Représentant à la Commission Locale de l'Eau

Le Président rappelle au Comité syndical que l'établissement est membre de la Commission Locale de l'Eau qui élabore et suit la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) en cours de rédaction, sur les bassins versants de l'Orb et du Libron. Pour mettre en œuvre cette politique locale, elle s'appuie notamment sur l'Établissement public territorial des Bassins Orb et Libron qui est la structure de gestion de notre territoire.

Il convient donc de désigner le nom, prénom, titre, adresse et coordonnées téléphoniques et numériques de la personne désignée comme représentant de la Commission Locale de l'Eau.

Le membre désigné sera convoqué aux travaux de cette commission.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité désigne Monsieur Jean-Noël Badéna pour représenter le Pays Haut Languedoc et Vignobles à la Commission Locale de l'Eau comme membre titulaire et Monsieur Jean Arcas comme membre suppléant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et ansusdits.

Fait à Saint-Chinian le 11 septembre 2020.

Le Président,
Jean ARCAS

